



**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU
Séance du 05 janvier 2018**

153 Rue Charles Nodier
39570 QUINTIGNY
Tél : 03.84.85.06.98

Mail : mairie.quintigny@orange.fr

Présents : Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Nathalie FORTIN.
Mrs Yves MOINE, Eric MOUREZ, Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Jean Paul MARTIN,
Alban GENOUD, Marc LOUREAU.

Absents excusés : Mme Monique CLAVIER

Absents :

Secrétaire de séance :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal ; Mme Lydia LINARES ayant obtenue la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

APPROBATION :

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du conseil en date du 08 décembre 2017.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

POINT SUR LES DECISIONS DES PRECEDENTS CONSEILS MUNICIPAUX :

- Quelques cartes de vœux « papier » ont été reçues en Mairie, principalement des élus politiques locaux. La tendance est de plus en plus à des vœux numériques par mail.
- Myriam POULAIN souhaite arrêter son travail à la commune de Quintigny. Une annonce sera faite pour recruter un nouvel agent.
- La salle sera prêtée au groupe de gymnastique de l'Etoile pour 4 lundis car la salle de l'Etoile est réquisitionnée pour l'organisation de la Percée.
- Le Tour du Jura passera à Quintigny le week-end du 21 et 22 avril 2018. Une information plus précise sera communiquée la semaine précédent l'évènement.
- Un avis est demandé à la commune de Quintigny pour le PLU de Saint-Germain-les-Arlay. Un courrier est à faire et à envoyer.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

DELIBERATION PAIEMENT FACTURES:

Il faut prendre une délibération autorisant le paiement, si besoin, de factures d'investissement à hauteur de 25% des investissements 2017 avant le vote du budget primitif 2018.

VOTE : pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

COMMUNAUTE DE COMMUNES « BRESSE HAUTE SEILLE »:

Rien de particulier en ce début d'année.

COMPTE-RENDUS DIVERSES REUNIONS :

- Pas de réunions ce mois-ci.

QUESTIONS DIVERSES :

- Le nouveau look du bulletin a plu, le contenu également. Pour le jeu « Quintiface », les trois premières bonnes réponses seront récompensées.
- ENEDIS va élaguer les lignes moyenne tension à la fin du mois de janvier.
- La Préfecture du Jura a édité un recueil sur le recensement des risques sur le département. Quintigny est recensé pour les risques suivants : séisme, météo et transports de produits dangereux.
- ONF : les grumes de la parcelle 27 sont à couper afin que Mr SUILLOT et Mr ARNAL qui l'ont achetée puissent faire les houpriers.
Un devis est proposé sur la parcelle 26 (environ 3 hectares) pour cloisonner la parcelle. Il est décidé que cela peut attendre un an.
Les frênes (parcelle 33) ont été vendus à Christian BELLERAUT pour 25 € mais sont seulement concernés les frênes en bas de la parcelle.
- Il faudrait contacter la commune de Ruffey-sur-Seille car avec la tempête de ces derniers temps, des arbres sont penchés au-dessus de la route du bois de Ruet en allant sur Arlay et risquent de tomber.
- Lecture est faite d'un courrier reçu en Mairie de la part des enfants de Mr JACQUARD Joël. Ils manifestent leur intention de s'occuper de la propriété de leur père, mais que certaines choses ne peuvent se faire instantanément et qu'ils ont besoin de temps.
- Le terrain, sur la route de Plathenay, reçoit régulièrement des déchets « interdits » et cela pose le problème d'une décharge non contrôlée, voire dangereuse. Mais le terrain concerné, bien que proche de la commune de Quintigny, se trouve sur la commune d'Arlay.
- Un autre problème est à noter : le stationnement anarchique de voitures en mauvais état sur une propriété privée.
- Il est à remarquer que les bords de route de la sortie de la rue d'Amont à la route du bois de Ruet et de Plathenay sont bien abîmés car creusés et donc dangereux lors des croisements entre deux voitures.
- Toujours pas de retour du courrier envoyé à la Préfecture de Région au sujet de la couverture du réseau mobile.

- Le SIDEC doit se déplacer pour faire un état des lieux de l'éclairage public.
- Le panneau « QUINTIGNY » côté route de la Soulainne a disparu.
- Question : faut-il changer les tables de la salle de convivialité qui sont en mauvais état pour certaines ?

La séance est levée à 22h00

Vu pour être affiché le 10 janvier 2018, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 10 janvier 2018

Sceau de la mairie



La secrétaire de séance
Lydia LINARES

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Lydia Linares", written over a faint grid background.

Le Maire,
Yves MOINE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Yves Moine", written over a faint grid background.